



## LE PLAN STRATÉGIQUE 2022-2025

# Faire avancer la responsabilisation dans le secteur public

### VISION

Être reconnu comme un leader mondial des connaissances en matière d'audit et de surveillance du secteur public.

### MISSION

Améliorer les connaissances et les compétences des auditeurs et auditrices du secteur public et des organismes de surveillance afin qu'ils et elles puissent renforcer davantage les résultats, la transparence et la responsabilisation des gouvernements à l'égard des ressources publiques.

### VALEURS

- La FCAR se concentre sur les besoins de ses membres
- La FCAR agit de manière concertée et respectueuse
- La FCAR propose des produits et des services de qualité
- La FCAR mise sur l'innovation
- La FCAR se conforme aux normes déontologiques les plus élevées
- La FCAR répond aux besoins des utilisateurs avec rapidité

### OBJECTIF PRIMORDIAL :

## Notre engagement en faveur de l'équité, de la diversité et de l'inclusion (EDI)

Nous mettrons en œuvre des pratiques à l'appui de l'EDI, afin que tous les membres, collaborateurs et collaboratrices, partenaires, employé(e)s et membres du conseil d'administration de la FCAR se sentent apprécié(e)s et valorisé(e)s.

#### Participation des membres

Nous recruterons de nouveaux adhérents afin de compter parmi nos membres 80 % des professionnels de l'audit de performance dans le secteur public au Canada.

Nous donnerons aux comités de surveillance accès aux avantages d'adhésion de la FCAR tout en étudiant des options de financement durables.

Nous œuvrerons pour que 25 % des institutions supérieures de contrôle (ISC) soient représentés au sein de nos membres.

#### Développement des connaissances

Nous doublerons la fréquence à laquelle la FCAR est mentionnée à l'échelle mondiale dans des rapports d'audit du secteur public, par des universitaires ou des organisations professionnelles sur des sujets liés à l'audit et à la responsabilisation dans le secteur public.

Nous contribuerons à une meilleure application du principe de responsabilisation en menant des recherches sur des enjeux importants aux Canadiennes et Canadiens.

Nous mettrons au point ou définirons au moins six nouveaux produits pour combler l'écart entre les compétences d'audit et nos produits existants.

#### Renforcement des capacités

Nous respecterons les engagements que nous avons pris auprès d'Affaires mondiales Canada (AMC) à l'égard du Programme international sur la gouvernance, la responsabilisation et la performance (PIGRP) et nous contribuerons aux travaux d'au moins 10 % des ISC et des comités de surveillance à l'échelle internationale, en partenariat avec AMC et d'autres acteurs, pendant et au-delà du PIGRP.

Nous conclurons, avec les organisations membres, des accords pluriannuels concernant la livraison de produits et la prestation de services en matière d'audit et de surveillance.

Nous élaborerons un plan à l'appui de la certification des auditeurs et auditrices de performance.

### OBJECTIF SOUS-JACENT : notre viabilité

Nous obtiendrons et conserverons des ressources suffisantes (humaines, opérationnelles et financières) pour atteindre nos objectifs stratégiques.

Nous pallierons toute réduction des niveaux de financement et trouverons des contributions supplémentaires suffisantes à hauteur de 1 million de dollars par an.

Nous assujettirons la totalité de nos produits et services à nos pratiques d'assurance de la qualité.





## LE PLAN STRATÉGIQUE 2022-2025

# Faire avancer la responsabilisation dans le secteur public

Comment allons-nous  
atteindre nos objectifs?  
Voici quelques façons...

### OBJECTIF PRIMORDIAL :

#### Notre engagement en faveur de l'EDI

- Définir ce qu'est l'EDI dans le contexte de la FCAR.
- Mener une évaluation organisationnelle.
- Élaborer une politique en faveur de l'EDI et établir un suivi et une évaluation de son application tous les ans.
- Offrir une formation et un soutien au personnel, aux membres du conseil d'administration et aux collaborateurs et collaboratrices afin qu'ils et elles se familiarisent avec la politique et en appliquent les dispositions.

#### Participation des membres

- Évaluer et affiner notre liste de produits et services en fonction des besoins de nos membres actuels et potentiels.
- Tenir l'information de nos membres à jour et continuer de répondre à leurs besoins en mettant en œuvre des outils et des mécanismes qui permettront de recueillir systématiquement les commentaires et les suggestions et de suivre l'activité des membres.
- Offrir aux membres des produits et des services en exclusivité.

#### Développement des connaissances

- Acquérir une bonne compréhension des systèmes de savoirs autochtones afin que nous puissions mieux contribuer aux discussions sur la responsabilisation dans les collectivités autochtones du Canada.
- Collaborer avec des organismes provinciaux pour établir des régimes de responsabilisation plus solides dans les petites municipalités du Canada.
- Établir au moins un partenariat stratégique avec une organisation dotée d'un mandat similaire qui souhaite faire progresser la pratique de l'audit et de la surveillance grâce à la recherche.

#### Renforcement des capacités

- Améliorer l'offre de perfectionnement professionnel en proposant différents formats, tels que des cours, ateliers de plus courte durée, des webinaires et des formations en présentiel, à distance et sur demande.
- Mettre en place un programme de mentorat pour soutenir les auditeurs et auditrices de performance et les équipes d'audit.
- Signer un protocole d'entente avec au moins deux organisations poursuivant des objectifs semblables, afin de fournir des produits ou des services à des ISC ou à des organismes de surveillance désirant renforcer leurs capacités.

### OBJECTIF SOUS-JACENT :

#### Notre viabilité

- Fournir certains de nos produits et services selon une base de recouvrement intégral des coûts (cours de formation en audit de performance, contrats attribués liés aux projets de développement international et de recherche, autres services destinés aux non-membres, etc.).
- Collaborer avec des consultants pour recenser et aborder des bailleurs de fonds potentiels au Canada afin de mobiliser des financements de base pour les travaux de recherche, de surveillance et de développement international.
- Tenir une conférence tous les 2 à 3 ans.
- Épauler le personnel actuel et les nouveaux employés au fil des changements liés à notre développement.
- Moderniser nos pratiques et nos systèmes opérationnels pour répondre aux besoins actuels et futurs de manière efficace et efficiente.